

Compte rendu réunion du 08/04/2024

Étaient présents : Emmanuel Delourmel, Linda Bourvic, Eliane Cornu, Arnaud Chalmel, Sandy Boulet-Bacro, Thibaut Pillon

Absent(e-s) excusé(e-s): Marcel Bouvier (délégation pour vote remise à Linda Bourvic, en annexe 1)

Secrétaire de séance : Eliane Cornu

Début de séance : 19h15

Ordre du jour :

- 1. Intervention du groupe sans viseur et du groupe perfectionnement du jeudi 3
- 2. Planning extérieur 3
- 3. Annulation des créneaux du vendredi soir..... 3
- 4. Concours débutant le 13 avril 4
 - a. Invitation 4
 - b. Organisation du tir..... 4
 - c. arbitrage 4
 - d. Buvette 4
 - e. Blasons..... 4
- 5. Compte rendu de la réunion avec le Pays de Chateaugiron Communauté le 04 avril..... 4
- 6. Stages Parcours 4
- 7. Partenariat Lyon Archerie 5
- 8. Questions diverses. 5

1. Intervention du groupe sans viseur et du groupe perfectionnement du jeudi

Si la cohésion entre les deux groupes du jeudi soir est possible en salle, elle ne l'est pas en extérieur. Les 2 groupes ont exposé leur point de vue devant les membres du bureau. L'évolution du coucher du soleil a été prise en compte.

Le créneau sans viseur propose que leur créneau soit un créneau dédié au tir de parcours (3D, nature, campagne, Beursault) ce qui permettrait d'accueillir toutes les armes pratiquant ces disciplines.

L'accord trouvé entre les 2 groupes est :

- jusqu'au 05 mai :
 - o créneau parcours sur le terrain de 18h00 à 19h15 puis poursuite en salle s'il le souhaite,
 - o créneau perfectionnement en salle puis de 19h15 à 20h30 sur le terrain,
- après le 05 mai :
 - o créneau parcours sur le terrain de 18h00 à 19h30 puis poursuite en salle s'il le souhaite,
 - o créneau perfectionnement en salle puis de 19h30 à 20h45 sur le terrain,
- un nouveau décalage pourra être envisagé entre les 2 groupes en fonction de la luminosité.

2. Planning extérieur

Le nouveau planning extérieur et la mise à jour du planning salle ont été validés. Ils sont en annexe 2 et 3.

3. Annulation des créneaux du vendredi soir

Le bureau entend la problématique de suivre l'évolution technique des archers débutants avec les nombreuses annulations en cette saison salle :

- soirée Halloween, Noël et Pâques (animation du comité jeunes),
- galette des rois,
- tir au Roy,
- soirée paëlla (annulation pour le créneau jeunes compétiteur et loisir),
- entraîneurs accompagnant les archers sur le championnat régional et de France,
- entraîneur participant au championnat de France.

Il était important de réinstaurer le tir au Roy longtemps annulé pour cause de COVID notamment.

La date de la galette des rois a été déplacée pour s'adapter au report des vœux de la mairie.

Depuis le début de la saison, les agendas nationaux et communaux (vacances scolaires, actualité des JO, ...) ont été beaucoup modifiés rapprochant les événements et par conséquence directe l'annulation des entraînements.

Cette année de mise en place du comité jeunes permet de faire un premier retour d'expérience très positif sur tous les moments de convivialité organisés et qui font l'âme d'un club.

Cependant la réalisation de ces événements le vendredi soir est primordiale pour cibler un grand nombre d'archers notamment les plus jeunes. Parallèlement, le club recense suffisamment d'entraîneurs pour pallier les annulations dues aux déplacements pour coaching.

En conclusion le bureau a décidé de maintenir les soirées événementielles le vendredi soir comme suit :

- le vendredi des vacances scolaires pour les animations du comité jeunes,
- fin janvier pour la galette des rois regroupée avec le tir au Roy afin d'éviter l'annulation d'un créneau,
- fin mars pour la soirée paëlla avec début de soirée retardée pour permettre le maintien du créneau débutants,

et que les entraîneurs devront se concerter et anticiper leurs remplacements. Une vigilance sera à apporter sur les délais entre 2 entraînements lorsque ceux-ci sont remplacés par les moments festifs de tir à l'arc. Il est également proposé aux entraîneurs, en adéquation avec leur vie personnelle, de « rattraper » des entraînements durant les vacances scolaires si le besoin s'en faisait sentir.

Le bureau félicite encore le comité jeunes pour leur initiative qui a permis la mise en place de ces moments de convivialité intergénérationnelle au travers de 3 soirées à thème (Halloween, Noël, Pâques) et la commission communication et vie du club pour leur implication dans la réalisation des moments de vie du club.

4. Concours débutant le 13 avril

a. Invitation

Les entraîneurs des créneaux débutants (adultes et jeunes) ont transmis la liste des archers pour inscription. Un mail ciblé sera envoyé cette semaine aux participants avec une demande de gâteaux.

b. Organisation du tir

L'organisation sera gérée par Arnaud C le matin et Emmanuel D l'après-midi.

c. arbitrage

Il n'y aura pas d'arbitre, le concours n'étant pas sélectif pour les championnats de France, cependant si des jeunes archers compétiteurs sont présents ils pourront être amenés à arbitrer.

d. Buvette

Les boissons en stock devront être utilisées, en cas de manque un complément sera fait.

e. Blasons

L'achat de 22 blasons diamètre 80 est en cours.

5. Compte rendu de la réunion avec le Pays de Chateaugiron Communauté le 04 avril

Le compte rendu détaillé de la réunion est en annexe 4.

6. Stage Parcours

Loïc propose d'animer un stage de découverte des disciplines de parcours le 28/04, 05/05 ou 19/05 à raison de 2 disciplines par demi-journées. Le bureau valide cette demande en précisant que 2 dates étant pendant les vacances scolaires les archers pourraient être en vacances. La commission communication et vie du club sera sollicitée pour la réalisation d'une affiche.

7. Partenariat Lyon Archerie

Un bilan a été exposé au terme de cette 1^{ère} année de partenariat amenant le bureau a voté sur la reconduction ou non de celui-ci.

Pour la reconduction : 3

Contre la reconduction : 4

Sans opinion pour la reconduction : 0

Le partenariat ne sera pas reconduit.

8. Questions diverses.

- Récompenser tous les archers médaillés en championnat : les modalités et la faisabilité seront étudiées lors d'une prochaine réunion.

Fin de séance : 21h25

Annexe 1 : délégation de pouvoir

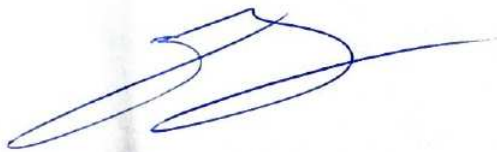
Délégation de pouvoir

Je soussigné(e) Monsieur/Madame Guillaume Bourde, agissant en qualité de Vice Président des Archers de St Loup, section tir à l'arc et dont le siège social se situe 7 impasse du Verger, 35410 Domloup, donne, par ce document, pouvoir à

~~Monsieur~~ / Madame Linda Beauvic, en qualité de Tresoriere Principale, pour voter en mon nom lors de la réunion des membres du bureau des archers de St Loup, qui se tiendra le 08 avril 2024

Fait à Orléans, le 4/4/2024

Signature



Annexe 2 planning estival extérieur

Planning Extérieur saison 2023-2024

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Horaires							
7 00-30	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	00-30 7							
8 00-30							Entrainement Libre	00-30 8							
9 00-30							Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	00-30 9							
10 00-30								00-30 10							
11 00-30								00-30 11							
12 00-30							Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	00-30 12		
13 00-30													00-30 13		
14 00-30													00-30 14		
15 00-30													00-30 15		
16 00-30													3ème année U11 (poussins) / U13 (benjamins) Loïc	Parcours 18h00-19h15 jusqu'au 05 mai	Jeunes compétitions Manu
17 00-30			00-30 17												
18 00-30			Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre							Entrainement Libre	Entrainement Libre	00-30 18
19 00-30															00-30 19
20 00-30			Entrainement Libre	Entrainement Libre	Perfectionnement à partir de 19h15 jusqu'au 05 mai Alexandre et Thibaut	Entrainement Libre							Entrainement Libre	Entrainement Libre	00-30 20
21 00-30															00-30 21
22 00-30			Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	Entrainement Libre	00-30 22						
									00-30						

***Adultes 2è/3è année : les archers ayant + de 3 ans de tir à l'arc doivent se rapprocher de l'entraîneur**

Annexe 3 planning estival salle

Planning Estival Salle des Archers saison 2023-2024

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Horaires
7 00	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 7
7 30								00 8
8 00								00 9
8 30								00 10
9 00								00 11
9 30								00 12
10 00								00 13
10 30								00 14
11 00								00 15
11 30								00 16
12 00								00 17
12 30								00 18
13 00	Débutants Adultes Loïc / Sandy	Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	Perfectionnement 18h00-19h15 jusqu'au 05 mai Alexandre et Thibaut	Débutants Jeunes +10 ans Nico/Ewen	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 19	
13 30							00 20	
14 00	Entrainement Libre	Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	Parcours à partir de 19h15 jusqu'au 05 mai	Jeunes compétitions/loisirs Manu	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 21	
14 30							00 22	
15 00							00 23	
15 30							00 24	
16 00							00 25	
16 30							00 26	
17 00							00 27	
17 30							00 28	
18 00							00 29	
18 30							00 30	
19 00	Entrainement Libre	Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	Entrainement Libre	Jeunes compétitions/loisirs Manu	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 19	
19 30							00 20	
20 00	Entrainement Libre	Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	Entrainement Libre	Jeunes compétitions/loisirs Manu	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 21	
20 30							00 22	
21 00	Entrainement Libre	Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	Entrainement Libre	Jeunes compétitions/loisirs Manu	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 23	
21 30							00 24	
22 00	Entrainement Libre	Adultes 2è/3è année Olivier/Nicolas >3è année selon disponibilité*	Entrainement Libre	Jeunes compétitions/loisirs Manu	Entrainement Libre avec Badge	Entrainement Libre avec Badge	00 25	
22 30							00 26	

***Adultes 2è/3è année : les archers ayant + de 3 ans de tir à l'arc doivent se rapprocher de l'entraîneur**

Annexe 4 Compte rendu réunion avec le Pays de Chateaugiron Communauté du 04/04/2024

Étaient présents pour le Pays de Chateaugiron Communauté (PCC): Dominique Denieul président, Guillaume Delaunay directeur des services techniques, Laure Marion responsable du service développement local, Thomas Comby responsable Sport

Étaient présents pour les archers de St Loup : Linda Bourvic, Eliane Cornu, Marcel Bouvier

Absent(e-s) excusé(e-s) pour les archers de St Loup : Emmanuel Delourmel

Secrétaire de séance pour les archers de St Loup : Eliane Cornu

Début de séance : 15h00

Ordre du jour :

1. Convention PCC/Mairie de Domloup/Archers de St Loup
 - a. Mise à disposition
 - b. Droits de paille
 - c. Badges
 - d. Chronotirs
 - e. Planification
2. Convention prêt de matériel
3. Pas de tir extérieur
 - a. Terrain
 - b. Aménagement du pas de tir

1. Convention PCC/Mairie de Domloup/Archers de St Loup

Le Pays de Chateaugiron Communauté (PCC) met à disposition gratuitement la salle intercommunautaire des Archers de St Loup. Une convention entre le PCC, la mairie de Domloup et les Archers de St Loup va être établie. Elle devrait reprendre notamment les items suivants.

a. Mise à disposition

Toute personne n'étant pas licenciée des Archers de St Loup et souhaitant occuper la salle devra en référer au PCC (stage départemental, intervenant du département, intervenant d'une commune, archers licenciés souhaitant amener occasionnellement une tierce personne...).

b. Droits de paille

L'établissement de la convention et la gestion des droits de paille seront à la charge du PCC.

c. Badges

Une liste détaillée et complète des possesseurs de badges sera à remettre au PCC ainsi que la liste des archers licenciés.

Une caution sera demandée à chaque détenteur d'un badge afin de se mettre en conformité avec les autres salles intercommunautaires (Vitalia, pôle tennis, ...).

Les badges seront programmés jusqu'au 30/09 de l'année suivante. Toutes personnes en possession d'un badge n'ayant pas renouvelé sa licence le 30/09 de la saison en cours verra son badge inactif et sa caution encaissée.

d. Chronotirs

Le mode d'utilisation des chronotirs, sera défini dans la convention, le PCC ayant financé ceux-ci.

e. Planification

Un suivi des créneaux libres sera à mettre en place via un tableau excel, logiciel ou tout autre moyen afin d'avoir la vue sur l'occupation de la salle en l'absence d'encadrants.

2. Convention prêt de matériel

Une convention précisant les modalités d'utilisation du matériel des archers de St Loup (ex : puissance maximum d'un arc en fonction de l'âge de l'archer) devra être établie avec les intervenants souhaitant faire une animation dès lors que l'occupation de la salle sera validée par le PCC.

3. Pas de tir extérieur

a. Terrain

L'entraînement sur le pas de tir extérieur ne permet une sécurité ni pour les archers, ni pour les joueurs de tennis :

- Les issues de secours de la salle de tennis accèdent directement sur le pas de tir,
- Renforcement insuffisant derrière les cibles de droites situées directement devant l'issue de secours,
- Aucune protection derrière le pas de tir.

Le PCC étudie activement avec les services concernés à une mise en conformité ou à l'aménagement d'un nouveau pas de tir (70m*10m) derrière la salle de tennis.

Si l'accès au pas de tir reste actuellement possible une communication va être faite pour demander de redoubler de vigilance

- aux archers et entraîneurs,
- aux joueurs de tennis et entraîneurs.

b. Aménagement du pas de tir

Le PCC a la responsabilité du terrain, les supports des cibles et paillons sont à la charge du club des Archers de St Loup.

Fin de séance : 17h00